



PROJET DE RÉDUCTION DES IMPACTS DES INFRASTRUCTURES SUR LES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS EN AFRIQUE DE L'OUEST (PRISE 1): OUTILS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

TERMES DE REFERENCE

INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES SUSCEPTIBLES D'IMPACTER LES MANGROVES, LES HERBIERS MARINS ET LES PONTES DES TORTUES ET CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE CES INFRASTRUCTURES EN GUINEE BISSAU

1. Contexte et justification

L'espace côtier ouest-africain abrite plusieurs écosystèmes originaux (mangroves, herbiers marins, estuaires, etc.) et de nombreuses espèces de flore et de faune sauvages. Ces ressources soutiennent et procurent de nombreux services écologiques, généralement considérés comme biens communs car vitaux pour l'humanité. Cependant, l'espace côtier ouest-africain fait face à d'importantes mutations qui s'expriment notamment au travers du développement des infrastructures touristiques, urbaines, hydroagricoles, minières, pétrolières et de transport. Ce processus s'accompagne de dégradation des écosystèmes de l'espace côtier ouest-africain, particulièrement des sites de pontes des tortues marines, des mangroves, des herbiers marins, ainsi que de perte de biodiversité.

Face au développement des infrastructures évoquées précédemment, Wetlands International Afrique met actuellement en œuvre le projet (PRISE, Projet de réduction de l'impact des infrastructures sur les écosystèmes côtiers en Afrique de l'Ouest). Financé par la Fondation MAVA, ce projet a été élaboré avec le but de réduire les effets négatifs du développement des infrastructures sur les écosystèmes côtiers, particulièrement les herbiers marins, pontes des tortues et les mangroves, dans cinq pays de l'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Guinée, Guinée-Bissau, Cabo Verde et Mauritanie). A ces fins, il envisage de réaliser d'une part l'inventaire des infrastructures existantes en Guinée Bissau susceptibles d'impacter les mangroves, les pontes des tortues et les herbiers marins, et d'autre part la cartographie des risques liés à ces infrastructures.

2. Objectifs

L'objectif général de cette étude est de réaliser un inventaire des infrastructures susceptibles d'impacter les mangroves, les pontes des tortues et les herbiers marins et de faire une cartographie des risques liés à ces infrastructures en Guinée Bissau. Les objectifs spécifiques sont de :

- Faire l'inventaire des infrastructures existantes ou prévues susceptibles d'impacter les écosystèmes côtiers sensibles : les mangroves, les pontes des tortues et les herbiers marins dans les sites prioritaires l'archipel de Bijagos, en précisant pour chaque infrastructure son bailleur;

- Classer les infrastructures par type (routes, établissements humains, hôtels, digues, ponts, ports et autres) et selon le risque à chaque type d'infrastructures sur les écosystèmes de mangrove, pontes des tortues et d'herbiers ;
- Produire une première analyse succincte de l'impact potentiel positif comme négatif / prévisible de ces infrastructures sur le fonctionnement naturel des écosystèmes ;
- Faire la cartographie des risques d'impacts potentiels tant positifs que négatifs des infrastructures sur l'archipel ;
- Faire la cartographie des infrastructures selon leurs aires de distribution spatiale dans l'archipel et selon les écosystèmes cibles (mangroves, pontes des tortues et herbiers) ;
- Faire l'analyse du pouvoir des parties prenantes des infrastructures à haut risque d'impact sur l'archipel ;
- Proposer des mesures correctives et ou d'anticipation à envisager pour une résilience des infrastructures côtières durables ;
- Formuler des recommandations sur la manière d'engager les parties prenantes et de gérer durablement les risques identifiés afin de concilier de manière optimale les besoins de développement avec les priorités de conservation.

3. Résultats attendus

- Liste complète de toutes les infrastructures de l'archipel de Bijagos, accompagnée de cartes aux échelles requises indiquant leur emplacement et de supports appropriés pertinents (photos, tableaux, etc.).
- Toutes les infrastructures clés posant des risques potentiels sur le site prioritaire géo référencées et présenter dans un tableau contenant les coordonnées précise.
- Les infrastructures par type (routes, établissements humains, hôtels, digues, ponts, ports et autres) et selon le risque à chaque type d'infrastructures sur les écosystèmes de mangrove, pontes des tortues et d'herbiers, sont classées ;
- Les impacts de ces infrastructures sur les écosystèmes sensibles sont connus et des mesures correctives / préventives suggérées ;
- Les risques liés aux infrastructures à venir / planifiées connues dans l'archipel;
- Les mesures écologiques recommandées pour éviter les risques, ainsi qu'une analyse du pouvoir des parties prenantes existantes ainsi que les bailleurs de fonds et développeurs des infrastructures prévu dans un proche avenir ;
- La cartographie des infrastructures selon leurs aires de distribution spatiale dans l'archipel de Bijagos et selon les écosystèmes cibles (mangroves, pontes des tortues et herbiers), est faite ;
- Recommandations pratiques fournies pour établir des compromis acceptables entre développement et conservation tout en engageant les parties prenantes.

4. Taches, livrables et calendrier de la consultation

Taches	Livrables	Calendrier
Soumission du plan de travail	Un plan complet de travail	Le consultant soumettra son plan de travail et note méthodologique indiquant son compréhension des TdRs au coordonnateur du projet PRISE dans les 5 jours qui suivent la signature du contrat..
Soumission du rapport provisoire	Un rapport provisoire	Doit être soumis à WIA pour révision dans les 20 jours qui suivent la signature du contrat
Soumission du rapport final	Un final	Document finalisé et approuvé à soumettre dans les 5 jours qui suivent la réception des commentaires sur le rapport provisoire

5. Qualifications/ Profil des candidats potentiels

Les candidats potentiels pour cette consultation doivent avoir le profil suivant:

- A. Avoir au minimum un niveau de maîtrise en évaluations environnementales, gestion de la zone côtière ou dans des domaines connexes.
- B. Etre expert en gestion des zones côtières, sciences environnementales ou dans tout autre domaine affilié ;
- C. Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de l'évaluation de l'impact environnemental, gestion de l'environnement aquatique et/ou Aménagement du territoire ;
- D. Une expérience professionnelle dans l'analyse des parties prenantes,
- E. Une expertise en systèmes d'information géographique (SIG) ;
- F. Bonnes aptitudes dans la rédaction de rapports, dans l'analyse et dans la présentation ;
- G. Etre disposé(e) à travailler sous pression ;
- H. Avoir une bonne compréhension de la langue française (écrire et lire) ;
- I. Une bon niveau d'anglais sera un avantage supplémentaire.

6. Durée de la consultation

20 jours de travail, entre le 01 et le 31 Juillet 2019.

7. Lieu de travail

Lieu d'habitation du consultant avec des déplacements sur le site prioritaire du projet PRISE.

8. Qualifications/Profil des candidats potentiels

Les candidats potentiels pour cette consultation doivent avoir le profil suivant:

- J. Etre expert en gestion des zones côtières, sciences environnementales ou dans tout autre domaine affilié ;
- K. Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de l'évaluation de l'impact environnemental, gestion de l'environnement aquatique et/ou Aménagement du territoire ;
- L. Une expérience professionnelle dans l'analyse des parties prenantes.
- M. Bonnes aptitudes dans la rédaction de rapports, dans l'analyse et dans la présentation ;
- N. Etre disposé(e) à travailler sous pression ;
- O. Être bilingue (Français et Anglais) sera un avantage supplémentaire.

9. Soumission dossiers de candidature

Les candidats sont invités à adresser leurs lettres de motivation et leur CV, plus offre financier et technique au bureau de Wetlands International Africa (Adresse Email: hrprise@wetlands-africa.org) au plus tard le **28 juin 2019**.